

## Identité et territoire : l'exemple du Marais poitevin

Didier GONZALEZ  
Laboratoire Espace et Cultures

Dans le *Tableau de la géographie de la France*, Paul Vidal de La Blache entreprend de présenter la France comme un «être géographique»<sup>1</sup>. Cette individualité est rendue possible par une «harmonie vivante» entre ses parties, les pays, définies par les contrastes qui les opposent. Il arrive que Vidal de La Blache considère que la description d'un système de contrastes suffit à faire saisir l'organisation d'un espace sans qu'il soit nécessaire de décrire ses unités. Ainsi pour la Vendée :

«Bocage et Marais s'opposent, non seulement par l'aspect et le mode de circulation, mais aussi par le sang et la race. [...] Sur tout ce littoral prévaut, sauf exception, une vie morcelée, dont les différents aspects sont en rapport avec la marche inégale des empiétements de la terre sur la mer»<sup>2</sup>.

Aussi n'est-il pas directement question dans le *Tableau* du Marais poitevin ni de la Plaine poitevine, bien qu'ils se trouvent sur la carte de la page 309.

C'est l'identification de ce Marais que nous avons entreprise. Il s'agit d'une étendue plane de quelques mètres d'altitude, séparée de la Plaine poitevine au nord par un talus de quelques mètres également. Cette différence d'altitude met les Maraîchins dans l'obligation de maîtriser l'eau et ses cycles, souci absent de la Plaine calcaire naturellement drainée. Cette singularité, qui entraîne d'autres, permettait-elle d'y voir un pays au sens vidalien ? Il est délicat d'enquêter rétrospectivement sur la perception locale d'une unité dégagée par la réflexion savante. L'enquête ne peut être menée qu'*in situ* et valable pour le temps où elle est faite. Or, si des doutes existent sur la valeur du modèle vidalien au moment où il a été conçu, il ne peut y en avoir que davantage aujourd'hui : comme les autres espaces ruraux français, le Marais poitevin est maintenant soumis à l'influence des villes et intégré à un espace national. On s'attend alors peu à trouver dans cet espace les savoirs et les comportements propres à une économie rurale aux échanges limités avec l'extérieur, et *a fortiori* les signes d'un sentiment d'identité fondé sur ces spécificités.

Car c'est bien ce dernier élément qui marquerait l'existence du pays : nommer un espace auquel l'on se sent appartenir revient à désigner la communauté de ceux qui y résident et parmi lesquels on se reconnaît. L'on peut s'interroger parallèlement sur la nature territoriale d'un tel espace, car si la notion de territoire apparaît surtout liée à la recrudescence de crispations autour d'enjeux spatiaux nourris d'identifications exacerbées, on peut aussi examiner les liens entre ces deux réalités dans un contexte apparemment peu conflictuel. Après des considérations consacrées aux recherches menées dans ces domaines par les psychologues et les éthologues, nous évoquerons le Marais poitevin et les esquisses de définition identitaire et territoriale que l'on peut induire des propos des Maraîchins.

---

<sup>1</sup> Vidal de La Blache, Paul, 1979, *Tableau de la géographie de la France*, collection Lavis, Librairie Jules Tallandier, Fac-similé de la première édition (1903), p. 7.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, p. 320.

## Culture, identité et territoire

### *Géographie, identité et culture*

L'identité s'est imposée comme objet géographique à partir de ses manifestations les plus visibles. Paul Claval en voit le point de départ dans les recherches «*menées par le groupe des sociologues des consommations ostentatoires pour souligner la volonté de différenciation que manifeste une bonne partie de la population des pays industrialisés*»<sup>3</sup>.

La prise de conscience du phénomène suit de près ses développements liés à l'épuisement relatif de la croissance d'après-guerre. Perdu dans une civilisation matérielle qui a accordé à beaucoup le bien-être matériel, l'individu post-moderne cherche à dépasser la modernité par un ressourcement dont il n'a peut-être plus les moyens. Les colifichets dénichés au fond des brocantes et les oriflammes de l'identité locale sont entrés ensemble dans la ronde des produits de consommation.

La prise en compte du sentiment d'identité en géographie coïncide donc avec une crise de celui-ci, mais n'a été permise que par le développement d'outils conceptuels adéquats. Elle accompagne aussi la mutation de la géographie autour des années 70 qui a remis le sujet au centre des préoccupations. C'est pourquoi il faut articuler l'étude du sentiment d'identité avec l'ensemble du complexe culturel dont il est un élément parmi les autres, qu'il synthétise. Ces derniers se sont intégrés dans les conceptions de la culture successivement formulées par l'ethnologie, des plus matériels aux plus abstraits. L'identité s'élabore à partir des référents que fournissent ces éléments, d'où une typologie qui recoupe celle des définitions de la culture : matériels (possession, habitat...), sociaux (institutions, histoire) et mentaux (référents psychoculturels)<sup>4</sup>. C'est précisément le sentiment d'identité dont il est question, car l'identification est extérieure à un objet et donc orientée par une intention. Le sentiment d'identité est la perception d'un sujet, individu, groupe ou société, par lui-même, qui fournit seule les référents effectivement signifiants du sujet.

### *Sentiment d'identité et échelles*

Si espace, identité et culture s'alimentent réciproquement, c'est suivant des modalités propres aux échelles auxquelles on les observe. Alex Muchielli ne limite pas son étude de l'identité à l'individu. Les «noyaux identitaires» qu'il distingue, à savoir système culturel, mentalité et système cognitif, correspondent chacun à une échelle donnée : la société, le groupe et l'individu. Les collectivités concernées ne sont pas précisément définies et cette typologie est susceptible de souplesse. Elle est de ce fait propre à permettre un parallèle avec les échelles spatiales.

La typologie spatiale la plus élaborée en géographie culturelle, qui ne constituait cependant qu'une esquisse théorique, a été proposée par Mongi Bousnina, Jean-Marie Miossec et Henri Picheral qui distinguent quatre types d'espaces culturels : les "*cellules initiales*", les "*axes de diffusion et de drainage*", la nation et la "*banalisation de l'espace*", autrement dit l'uniformisation de la planète. De la coexistence de ces échelles, les auteurs tirent diverses conséquences pour le dynamisme proprement géographique de la culture<sup>5</sup>. Ces catégories ne recourent pas tout à fait celles d'Alex Muchielli, et il n'est pas certain qu'à chacune correspondent des communautés disposant comme telles d'un sentiment d'identité, mais il peut paraître fructueux de garder les deux typologies en mémoire, faute de modèle plus complet. S'agissant du Marais poitevin, les unités que devrait dégager l'étude s'analyseraient comme un

---

<sup>3</sup> Claval, Paul, 1984, *Géographie humaine et économique contemporaine*, PUF, Paris, p. 293.

<sup>4</sup> Cf. Muchielli, Alex, 1986, *L'identité*, Presses universitaires de France, Paris, p. 8.

<sup>5</sup> Mongi, Bousnina, Jean-Marie Miossec et Henri Picheral, 1981, "Réflexions rapides sur quelques rapports entre culture et espace géographique", in *L'Espace Géographique*, Paris, n°4, pp. 275-280.

groupe au sens générique d'Alex Mucchielli et comme une cellule initiale de formation de la culture.

### *Territoire et identité*

Il paraît légitime que la géographie revendique toute notion liée à l'espace, mais il s'agit dans le cas du territoire d'appliquer aux sociétés humaines un concept élaboré pour l'étude des sociétés animales. Le territoire désigne un espace défini par diverses formes d'occupation et d'appropriation de la part d'animaux ou de groupements d'animaux. La territorialisation assure l'équilibre entre les contacts nécessaires à la coopération et la dispersion nécessaire à l'équilibre entre population et ressources<sup>6</sup>. Si cette notion peut présenter quelque intérêt *a priori* pour l'étude de groupes humains aux moyens techniques, et donc à l'emprise sur le milieu, limités, la transposition devient encore plus délicate pour des sociétés complexes où il serait naïf d'interpréter les conflits dont l'espace paraît l'enjeu comme de simples moyens de régulation écologique.

Les premières orientations dans l'usage de ce concept semblent à peine avoir posé la question. Dans la géographie états-unienne, le territoire apparaît comme une simple unité spatiale politique, c'est-à-dire une circonscription électorale quand il est question de société démocratique<sup>7</sup>. Une telle restriction peut s'expliquer par l'influence de la notion juridique de territoire qui fait de celui-ci la condition de l'exercice de l'autorité de l'État<sup>8</sup>. Il paraît raisonnable de s'en tenir au critère d'appropriation d'un espace, sans y entendre *a priori* une thèse écologique sur l'équilibre des ressources et des populations. Parce que cette appropriation ne peut se résumer à un fait juridique, le sentiment d'identité paraît une condition nécessaire à la territorialisation.

## **Le Marais poitevin**

### *Un espace conquis sur la mer*

Le sentiment d'identité ne se donne pas à voir. Cette description du cadre d'étude n'est donc qu'une hypothèse. Le Marais poitevin est le bassin allongé d'est en ouest entre la Plaine poitevine et l'Aunis, dont les eaux se rejoignent dans le Lay et surtout dans la Sèvre niortaise qui se jette dans l'anse de l'Aiguillon. On peut choisir d'en exclure le «Bord de mer» qui le borde à l'ouest. Dominant de quelques mètres la mer, son faible relief est rythmé par les «Îles», buttes-témoins de la pénélaine de la fin du tertiaire. Les terrains callovo-oxfordiens en ont été dégagés par plusieurs phases d'érosion quaternaires, avant que la transgression flandrienne ne crée le golfe dans lequel se sont déposées des argiles à scrobiculaires, localement désignées par le terme de bri.

Ces éléments varient peu d'une extrémité à l'autre du Marais. L'hydrographie et le climat amènent en revanche à distinguer deux milieux naturels dont la mise en valeur souligne les contrastes. A l'est, dans le «Marais mouillé», les cours d'eau voient leur pente soudain décroître et les crues sont fréquentes, surtout en hiver, malgré les barrages d'écrêtement. A l'ouest et au nord, la difficulté des eaux à s'écouler est atténuée par l'évapo-transpiration favorisée par les vents marins et le «Marais desséché», mieux protégé des inondations qui viennent surtout de la mer, manque parfois d'eau en été. L'ouest qui connut les plus anciens assèchements modernes fut consacré à la céréaliculture plutôt qu'à l'élevage. Dans les marais orientaux, les concessionnaires des XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles espéraient tirer profit de l'élevage pour la laine.

---

<sup>6</sup> Ruwet, Jean-Claude, 1985, "Territoire (éthologie)", in *Encyclopædia universalis*, vol. 17, Paris, p. 955.

<sup>7</sup> Cf. Shelley, Fred M., 1994, "Geography, territory and ethnicity : current perspectives from political geography", in *Urban Geography*, 15, 2, pp. 189-200.

<sup>8</sup> Burdeau, G. et col., 1988, *Droit constitutionnel*, Librairie générale de droit et de jurisprudence, EJA, Paris, 21 éd., pp. 21-23.

Parallèlement, le Marais mouillé demeura longtemps un refuge pour des populations peu encadrées vivant de pêche et de chasse<sup>9</sup>.

### *Héritages*

Le Marais est inséré dans une zone de transition, ce qui se comprend dans la mesure où il fit partie du Poitou, seuil historique autant que géologique, et dans une moindre mesure de l'Aunis. A ce titre, il fut soumis alternativement aux influences de l'Aquitaine et du Bassin parisien, souvent dans le cadre de troubles qui renouvelèrent la population. Ainsi est-il pays de droit coutumier, mais c'est la tuile canal que l'on y utilise traditionnellement pour les couvertures. La limite linguistique entre langue d'oc et langue d'oïl passe au sud du Marais, alors qu'elle traverse la France d'ouest en est à la même latitude sur la plus grande partie de sa longueur<sup>10</sup>. La limite la plus proche du Marais est celle qui le sépare, ainsi que la Plaine, des régions de forte fécondité au nord. André Siegfried a identifié au début du siècle cette frontière qui recoupe largement les contours géologiques et qui sépare deux espaces se distinguant aussi bien par les paysages que par les comportements sociaux et politiques. Cette frontière, même atténuée, persiste aujourd'hui<sup>11</sup>. La 5<sup>ème</sup> circonscription de Vendée (Fontenay-le-Comte) resta la seule de Vendée acquise à la gauche de 1978 à 1993, à l'exception de l'intermède 1986-1988 durant lequel deux députés socialistes furent élus en Vendée du fait du scrutin proportionnel.

L'héritage le plus spécifique du Marais reste le réseau de canaux et d'écluses dont l'essentiel est dû aux assèchements du XVII<sup>ème</sup> siècle. Les grands axes en avaient été réalisés par les abbayes aux XII<sup>ème</sup> et XIII<sup>ème</sup> siècles, mais après la Guerre de Cent ans et les guerres de religion, c'est l'entreprise encouragée par les monarques et menée d'abord par des Hollandais, puis par la bourgeoisie de Fontenay-le-Comte, qui traça les grands traits de l'appropriation du sol par assèchements successifs à partir de l'Ouest<sup>12</sup>. La marginalisation des groupes sociaux liés aux structures féodales explique aussi que la révolte de 1793 qui allait forger l'identité du reste du département ait trouvé là, comme dans la Plaine, ses limites.

### *Mutations contemporaines*

C'est donc au XVII<sup>ème</sup> siècle que le Marais retrouve une dynamique qui en fait un lieu de production et d'échanges privilégié jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. La révolution des transports relativise sa situation et oriente son activité dans un sens plus autarcique<sup>13</sup>. C'est par rapport à cette dernière période de développement de l'élevage que l'on éprouve aujourd'hui le sentiment d'une mutation avec la substitution des labours aux prairies.

La prégnance de l'agriculture est une marque du retard du Marais, «ventre mou» de la Vendée, à laquelle il est plus facile de le comparer du fait qu'il occupe une partie plus importante de ce département que de ceux de Charente-Maritime et des Deux-Sèvres. Bien qu'en recul de 1975 à 1990, la proportion de non-salariés (agriculteurs, artisans) par rapport à la population active employée reste supérieure à la moyenne vendéenne dans les deux cantons dont la plus grande partie est incluse dans le Marais (Chaillé-les-Marais et Maillezais) : 26,3 % et 24,2 % contre 21,66 % en 1990. Ces deux cantons sont aussi caractérisés au cours de la même période par une moindre croissance de la population : 10,9 % et 8,15 %, tandis que la Vendée gagne

---

<sup>9</sup> Billaud, Jean-Paul, 1984, *Marais poitevin : rencontres de la terre et de l'eau*, L'Harmattan, Paris, pp 21-23 et 35-37.

<sup>10</sup> Jean, Suzanne, 1981, *Poitou, pays charentais*, volume 12 de «L'architecture rurale française», Berger-Levrault, Paris, pp. 23-24.

<sup>11</sup> Renard, Jean, 1986, "Les pays de la Loire", in Yves Lacoste, dir., *Géopolitique des régions françaises*, tome II, Fayard, Paris, pp. 704-706.

<sup>12</sup> Billaud, Jean-Paul, *op. cit.*, pp 31-45.

<sup>13</sup> Billaud, Jean-Paul, *op. cit.*, pp 78-83.

13,1 % d'habitants. Entre autres causes de cette modération se trouve la forte proportion de personnes âgées, l'une des composantes de l'importance des migrants<sup>14</sup>.

Cette séduction vis-à-vis de l'extérieur amène aussi dans le Marais nombre de touristes, il est vrai polarisés par le littoral. Il met en valeur son patrimoine roman et sa propre existence grâce au Parc naturel régional créé en 1979. Cette structure, dont la compétence s'étend à la forêt de Mervent, n'a pu satisfaire tous ses acteurs. Après une tentative d'adaptation des statuts en 1986, il a fallu un déclassement d'autorité du ministre de l'environnement en août 1991 pour amener les partenaires (communes, départements, régions et État) à négocier une nouvelle charte conciliant aménagement, tourisme et protection de l'environnement.

### Les discours spatiaux et sociaux des Maraîchins

Il n'est guère fructueux de demander directement à quelqu'un ses référents identitaires. A supposer que cette notion ait un sens pour le locuteur, les réalités auxquelles elle renvoie sont d'autant plus implicites qu'elles sont ancrées dans ses représentations. Nous avons donc eu recours à la méthode de l'entretien non directif de recherche<sup>15</sup> qui évite d'imposer des grilles d'analyse au locuteur. Les entretiens ici exploités ont été réalisés en 1988 dans l'ouest du Marais poitevin, quelques-uns dans la Plaine et sur le Bord de mer, dans les communes de Longeville-sur-mer, La Tranche-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer et Saint-Michel-en-l'Herm. Chaque locuteur est bien sûr un cas unique dont aucune observation statistique ne peut rendre compte au regard de notre objet.

#### *La prégnance des unités de peuplement*

Plus que la référence à un éventuel pays ou à une unité spatiale englobante, c'est l'unité de peuplement élémentaire, bourg, hameau ou écart, qui s'impose comme cadre de l'existence. A la question «*Comment appelez-vous cette région ?*», on répond : «*Les villages. Vous avez... plus loin, vous avez les Graux. Maintenant, vous avez plus loin, à deux kilomètres, les Conches. Et ça fait partie de Longeville*»<sup>16</sup>. La notion de pays est même identifiée à l'échelle du village : (à propos de l'Aiguillon) «*Oh bê, c'est le pays le plus proche. Le plus proche de Saint-Michel*»<sup>17</sup>.

La référence au pays au sens vidalien existe cependant, mais indirecte, à travers des évocations concrètes des contacts avec les voisins immédiats, par exemple ceux du Bocage pour une habitante de Longeville : «*Parce que... les gens du Bocage, on disait les Bocains. Parce que... ils étaient... ils avaient pas la même façon de s'habiller que nous, vous voyez ?*»<sup>18</sup>. De même, les souvenirs relatifs aux techniques agricoles continuent à structurer une certaine représentation de l'espace : «*... par exemple, pour aller travailler, ils avaient leurs outils particuliers [...]. Mais alors, aux Conches, c'était d'une façon. Dans la Plaine, c'était d'une autre.*»<sup>19</sup>. Comme l'indiquent ces extraits, ces remarques sont formulées au passé et par des natifs. Au reste, les mêmes, en dépit des plaisanteries qu'ils reconnaissent faire sur les travers des «autres», contestent le plus souvent l'idée d'une possible différence de nature entre eux et les personnes extérieures au hameau ou au pays s.s.

Tous les entretiens donnent l'occasion d'entrevoir l'existence de ces «autres», ceux-ci relevant de collectivités différentes par l'échelle que seul le contexte permet d'identifier. Et ces «autres»

---

<sup>14</sup> "Logements - Population - Emploi, Evolutions 1975-1982-1990 : Vendée", *Recensement général de la population de 1990*, INSEE, Paris, 1991.

<sup>15</sup> Cf Blanchet, Alain, et al., 1985, *L'entretien dans les sciences sociales*, Dunod, Paris, 290 p.

<sup>16</sup> Entretien du 22 juillet 1988, agricultrice retraitée, Longeville-sur-mer, hameau de la Motte-Martin.

<sup>17</sup> Entretien du 24 juillet 1988, agriculteur retraité, Saint-Michel-en-l'Herm, bourg.

<sup>18</sup> Entretien du 22 juillet 1988, ménagère "retraîtée", Longeville-sur-mer, centre du bourg.

<sup>19</sup> *Idem*.

ne diffèrent précisément que par cette échelle, c'est-à-dire par la distance vis-à-vis de la communauté de référence. Il peut donc s'agir des habitants d'un bourg par rapport à ceux d'un hameau («... les gens de Longeville, le vivent quand même pas comme nous, hein. [...] Si, on sent qu'o l'est un peu ville»<sup>20</sup>) ou de ceux de la commune voisine (d'un Michelais à propos de l'Aiguillon-sur-mer : «C'étaient les marins, et puis c'était le pays des orgueilleux, ça»<sup>21</sup>), comme des citoyens, de plus en plus nombreux sous forme de retraités («... parce que maintenant y a des gens qui sont pas... qui viennent d'ailleurs. On connaissait les Longevillois, on connaissait tout le monde [...] Oui, puis dans une ville, ils se connaissent pas»<sup>22</sup>).

### *Les identifications sociales*

Les déterminations sociales et politiques prévalent en définitive sur celles relatives à la position dans l'espace. Du reste, celui-ci est déchargé de presque toute charge sacrée, y compris pour ceux qui vivent activement leur foi. Il est vrai que les rites associés à des lieux donnés furent fréquemment ancrés dans les racines païennes des paysanneries et que cette désacralisation des liens vernaculaires peut être vue comme la dernière victoire du christianisme sur le paganisme. Il reste que de ceux-ci, tous parlent au passé.

La politique fournit bien plus de référents. La particularité consistant à ne pas avoir connu la chouannerie et les guerres de Vendée produit une identité par réaction face à l'entité qui tire son identité de ces événements. Plaine et Marais sont parfois associés dans l'idée de Sud-Vendée autour de laquelle a vécu pendant quelques années un mensuel d'informations critique<sup>23</sup>. Reste qu'il existe évidemment des familles chrétiennes pratiquantes dans le Marais, que leur situation amène à s'identifier à l'ensemble de la Vendée. Cette mixité distingue cependant la Plaine et le Marais du Bocage où le caractère majoritaire des opinions catholique et royaliste a longtemps été indiscuté. Ce qui se résume ainsi pour une habitante de Longeville : «C'est beaucoup moins pratiquant ici que dans le Bocage. Non, c'est pas royaliste ici»<sup>24</sup>.

### *Les symboles affichés et les revivalismes*

Le Marais n'a pas fait l'objet d'une symbolisation marquée. Sa partie qui se prête le plus à la représentation est le Marais mouillé, plus connu comme Venise verte, surtout des touristes. L'identification de l'ensemble du Marais à cette portion est telle que nombre d'habitants du Marais desséché pensent au Marais mouillé quand on leur parle du Marais poitevin. Aussi le Marais mouillé fait-il l'objet de représentations fréquentes, particulièrement dans la promotion touristique, y compris pour l'ensemble de la région Poitou-Charentes : paysages sous les peupliers et promenades en "plates" à travers les tapis de lentilles.

Ce déficit d'image du Marais poitevin en tant que tel, particulièrement du Marais desséché, laisse aussi la porte ouverte à l'usage de symboles valables pour l'ensemble de la Vendée, notamment le double-cœur attribué aux Chouans, en dépit de l'absence de ceux-ci dans le Marais. Cet usage est toutefois limité à des habitants chrétiens et conservateurs qui affirment ainsi un lien idéologique plus que local s.s., et aux nouveaux résidents, vacanciers ou retraités, qui n'ont que ce recours pour se construire un enracinement rapide, même quand la charge d'idéologie du symbole est refusée. Ainsi, un retraité qui avoue par ailleurs son admiration pour Napoléon explique qu'il a choisi le motif du double cœur pour une grille en fer forgé : «Oui,

---

<sup>20</sup> *Idem* note 20.

<sup>21</sup> *Idem* note 21.

<sup>22</sup> *Idem* note 20.

<sup>23</sup> *La Cantonade, mensuel d'information et d'opinions du Pays de Luçon, puis ... du Sud Vendée Ouest*, dix-neuf numéros de l'été 1989 à juin 1991, éditions Hécaté, Luçon.

<sup>24</sup> *Idem* note 22.

*mais j'ai fait supprimer la croix. - (son épouse) On était croyants pourtant. - (lui) Ah, dans le temps oui»<sup>25</sup>.*

Enfin, certains habitants tentent de conserver vivantes, ou de faire revivre, les traditions dont ils ont gardé le souvenir. A Longeville-sur-mer, plusieurs se réunissent dans l'association du Vircouët menée par un instituteur du hameau des Conches pour s'entretenir en patois (*parlange*), organiser des bals (quadrille) ou des expositions sur la vie locale traditionnelle.

## Conclusions

Les agriculteurs, et quelques autres, conservent indéniablement la conscience des contrastes postulés par Vidal de La Blache, même s'ils ne le manifestent pas quand ils sont interrogés directement à partir de la notion de «pays». Le signifié est bien là, mais le signifiant paraît absent. Au-delà, il est aventureux de généraliser. Les habitants de certains pays fondent peut-être une partie significative de leur identité sur la conscience de leur particularité là où les agriculteurs sont restés un groupe moteur, mais même en milieu rural, il est de plus en plus fréquent que les paysans ne soient pas les seuls à mener la destinée de leur espace et à maîtriser l'expression de son identité. C'est alors que la conscience des pays peut se diluer dans une recherche parfois désordonnée de signes d'une existence sociale et spatiale révolue.

Mais que l'identité, sentiment d'appartenance, existe, même fragmentaire dans le Marais poitevin, n'implique pas nécessairement un sentiment de territorialisation, fondé sur une identité par exclusion et sur une appropriation de l'espace. En tout état de cause, on n'observe pas dans le Marais un tel sentiment. Si l'on devait généraliser cette observation, on pourrait l'interpréter comme la prégnance de l'identité nationale sur les identités locales, au moins dans les campagnes. On est d'abord Français, et le cas échéant de tel hameau par rapport à un étranger au dit hameau. Entre les deux, il ne semble rester que des traces. Plutôt qu'à celle de pays, on pourrait avoir recours à la notion d'«espace de vie»<sup>26</sup> comme échelle opératoire pour la problématique de l'identité spatiale.

\*\*\*\*\*

---

<sup>25</sup> Entretien, couple de retraités d'origine parisienne à Longeville-sur-mer, hameau des Raboulières, 20 juillet 1988.

<sup>26</sup> Charlot, Michel, et Monique Charlot-Pinçon, 1988, "Histoires de vie, espaces de vie", in *L'Espace géographique*, tome XVII, avril-juin 1988, Doin, Paris, pp 127-128.